



**ENSEMBLE  
& SOLIDAIRES**  
UNRPA

**ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA**

**Communiqué de presse du bureau national** - pour diffusion immédiate

## **8 mars – Une Journée internationale des droits des femmes combative ! Des droits à faire valoir pour l'égalité femmes / hommes**

C'est à Clara Zetkin, militante féministe, qui agissait dès 1893, pour voir « **se réaliser le principe : à travail égal, salaire égal, sans distinction de sexe** », que l'on doit, en 1910, l'invention du 8 mars, date retenue en 1921 comme journée internationale des femmes.

Officialisée par l'ONU en 1977, cette journée ne le sera en France qu'en 1982 ; mais notre pays fait encore partie des très mauvais élèves mondiaux en la matière :

-6 millions de retraité-es sur 16 millions, très majoritairement des femmes, se retrouvent sous le seuil de pauvreté de 1100 €

-l'écart entre pension moyenne des femmes par rapport aux hommes est de 40% et de 28% avec la pension de réversion qui bénéficie à une majorité de femmes.

Les femmes veuves, (42 % des retraité-es vivant seul-es,) ont un taux de pauvreté de 12,7 %, 36 % des femmes parties à la retraite à 65 ans ou plus perçoivent moins de 750 euros de pension directe.

C'est la conséquence des inégalités de salaire : les femmes sont majoritaires dans les métiers dits de « première ligne » : 86.6 % personnel infirmier ; 70 % agents entretien ; 97.7 % aides à domicile, petite enfance, etc. Elles sont aussi les plus nombreuses à occuper des emplois sous-payés et des temps partiels non choisis.

De plus le projet de réforme des retraites qui prévoit l'allongement des carrières pénalise les carrières courtes d'autant que la majorité des femmes n'atteint pas aujourd'hui la durée de cotisation exigée.

Cela pose la question de la place de la femme dans la société. Trop souvent le partage inégal des tâches domestiques, conduit les femmes à aménager leur vie professionnelle pour concilier vie familiale et vie professionnelle, avec des conséquences sur la rémunération et le déroulement de carrière. De la même façon, elles renoncent à la vie publique et sociétale.

**ENSEMBLE ET SOLIDAIRE – UNRPA revendique :**

- **De rendre contraignantes les lois existantes pour l'égalité salariale entre les hommes et les femmes**
- **Le rétablissement de la demi part fiscale pour les veuves et veufs s ayant élevé au moins un enfant et l'assujettissement**
- **La suppression de l'imposition sur les 10 % de supplément familial-retraite pour celles et ceux qui ont eu 3 enfants ou plus**
- **De porter à 66 % le taux des pensions de réversion sans condition de cumul et de ressources**
- **que le minimum vieillesse ne soit pas inférieur au SMIC**
- **L'abandon du projet de réforme des retraites qui pénaliserait encore plus les femmes**

Saint-Ouen, le 2 mars 2023

Pour le Bureau National,

**Roger PERRET**, président national, 06 07 86 17 69

**Annie PETIT**, Secrétaire nationale, 06 84 93 76 78

**Francisco GARCIA**, membre du BN, 06 88 67 08 83

**ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA**  
**Depuis 1945 toujours AU SERVICE DES RETRAITES.**

**Depuis plus de 78 ans, ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA, défend les intérêts des retraités et personnes âgées et les grands principes de solidarité et, plus que jamais, en 2023 l'UNRPA se mobilisera.**

**ENSEMBLE & SOLIDAIRES-UNRPA** 47 bis rue Kleber 93400 St Ouen. Tél : 01 40 11 60 08 Fax : 01 40 11 60 09

Courriel : [contact@unrpa.fr](mailto:contact@unrpa.fr) Site : [www.unrpa.fr](http://www.unrpa.fr)